

**AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2009 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES  
PUBLICS DE L'ASSAINISSEMENT**

**ET LE RAPPORT DU DELEGATAIRE SDEI**  
*Assainissement*

En **matière d'assainissement**, la CCSPL a pris connaissance de la mise aux normes progressive des stations d'épuration et de leur performance. Elle souhaite que le Grand Lyon respecte les échéances de mise en conformité pour 2012 et note le léger retard pour les stations d'épuration de Neuville-Genay et Meyzieu.

Concernant **le service public d'assainissement non collectif** (SPANC), la CCSPL s'inquiète du faible pourcentage des installations conformes (seulement 13% des installations contrôlées) et des suites à donner.

Par ailleurs, la CCSPL félicite le Grand Lyon pour sa **certification iso 9001** relative aux systèmes de gestion de la qualité.